

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 4 avril 2016 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M^{me} Hélène Bellemare, conseillère siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M. Jean-Paul Rheault, conseiller siège numéro 6

Est absente : M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5, qui prendra son siège à 19 h 50

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

16-04-40 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Hélène Bellemare et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

16-04-41 **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016**

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 7 mars 2016;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance tenue le 7 mars 2016, tel que rédigé.

16-04-42 **Programme d'aménagement durable des forêts 2016-2017**

Sur la proposition de Godfrey Plachta appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu :

- D'autoriser Lucien Mongrain, maire, à signer, pour et au nom de la municipalité de Trois-Rives, le protocole d'entente avec la Corporation de développement durable du Haut Saint-Maurice, relatif au projet intitulé *Travaux d'aménagement de chemins forestiers*, soumis dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts 2016-2017;
- D'engager la municipalité de Trois-Rives à faire l'entretien des équipements mis en place par la réalisation de ce projet visant à améliorer certains chemins.

16-04-43

Fonds de développement du territoire – Aménagement du parc de Grande-Anse (phase 2) et panneau sur l'histoire de la municipalité

Considérant que le projet présenté par la municipalité dans le cadre du Programme Fonds de développement des territoires, totalisant 10 000 \$, a été approuvé par la MRC de Mékinac pour un montant subventionné de 8 000 \$;

En conséquence, il est proposé par Hélène Bellemare appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, d'autoriser Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives, à contresigner la lettre d'offre et le protocole d'entente, conjointement avec la MRC de Mékinac.

16-04-44

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 52 381 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété;

Pour ces motifs, sur une proposition de Caroline Naud appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Trois-Rives informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

06-04-45

Demande de dérogation mineure de Fabrice Brière – Immeuble du 294, chemin Saint-Joseph

Considérant la demande de dérogation mineure déposée par Fabrice Brière auprès de l'inspecteur municipal, visant à obtenir la permission d'agrandir un bâtiment principal par l'annexion d'un garage, à 0,67 mètre de la ligne latérale gauche, alors que le règlement de zonage prescrit 2 mètres;

Considérant qu'une lettre du propriétaire voisin de gauche, mentionnant qu'il n'avait aucune objection au projet, était jointe à la requête;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Trois-Rives a étudié cette demande et recommande au conseil municipal de l'accepter puisque la réalisation du projet ne causerait aucun préjudice à qui que ce soit;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Hélène Bellemare et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives permette la dérogation demandée.

06-04-46 **Adhésion au Conseil régional de l'environnement (CRE) Mauricie**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Jean-Paul Rheault il est unanimement résolu, d'autoriser l'inscription de la municipalité de Trois-Rives comme membre du Conseil régional de l'environnement (CRE) Mauricie, et d'acquitter les frais d'adhésion de 25 \$ qui y sont reliés.

06-04-47 **Achat d'une génératrice pour l'hôtel de ville**

Considérant que, sur invitation de la municipalité, Génératrice Drummond a présenté une soumission pour une génératrice diesel à installation extérieure;

Considérant que le montant cette soumission s'élève à 21 350 \$, taxes en sus;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Hélène Bellemare et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte cette soumission et autorise Lucien Mongrain, maire, à signer l'acceptation de cette proposition.

06-04-48 **Acceptation d'une soumission – Travaux électriques**

Considérant la soumission de Daniel Durocher inc. comprenant :

- les travaux de modification de l'entrée électrique pour le raccordement d'une génératrice à l'hôtel de ville;
- la fourniture et l'installation d'un interrupteur 200A et d'un inverseur automatique;
- la fourniture et le rebranchement d'un fil souterrain de 30 m au panneau électrique existant;
- l'installation de 2 prises 120V pour le chargeur et le chauffe moteur de la génératrice;
- la mise en marche avec Génératrice Drummond;

Considérant que cette soumission s'élève à 8 390 \$, taxes en sus;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Hélène Bellemare et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte cette soumission.

06-04-49 **Demande de stationnement d'une remorque citerne par la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM)**

Il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives autorise la RGMRM à stationner une remorque citerne au centre communautaire situé au 4457, route 155 à Grande-Anse, dans le but de minimiser les coûts et les impacts négatifs liés à un transport par camion Juggler^{MC} durant la période de vidange des fosses septiques, entre le 1^{er} mai et le 31 octobre 2016, pour une période de courte durée.

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- De Jacques Daoust, Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, qui nous rappelle que son prédécesseur autorisait la programmation des travaux en voirie locale de notre municipalité, tel que présentée le 11 mars 2015 dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec 2014-2018.

Il dit avoir le plaisir de nous informer qu'il autorise les ajouts à notre programmation, en nous rappelant que selon les modalités de versement de la contribution financière, nous devons informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire des modifications que nous pourrions apporter à cette planification autorisée.

- D'Aliette Bissonnette Doucet, qui nous fait part de son intention d'acquérir l'ancienne route située vis-à-vis les lots 33 et 34 à Trois-Rives. Elle dit s'engager à payer les frais d'arpenteur pour l'obtention d'un certificat de localisation et ceux reliés à la transaction notariée.
- De Carole Hubert Ruel, du *Relais pour la vie d'Hérouxville*, qui remercie la municipalité, au nom de la Société canadienne du cancer et du comité organisateur 2016, de sa précieuse contribution lors de l'évènement du 27 février 2016, qui leur a permis d'amasser la somme de 40 050 \$.

Elle souligne que la Société canadienne du cancer est heureuse de pouvoir compter sur des partenaires comme nous, pour poursuivre sa mission, ne bénéficiant d'aucune subvention gouvernementale.

- De Kim Guindon Trudel et Terry St-Arnaud, parents résidant à Saint-Joseph-de-Mékinac, qui disent constater un très grand manque en matière d'activités destinées aux enfants, en plus de trouver que le parc laisse à désirer en équipements et attractions pour les jeunes enfants.

Ils disent constater que la population est en majorité vieillissante et qu'une grande partie du budget municipal y est consacrée, en soutenant qu'il ne faudrait pas laisser de côté les futurs adultes et citoyens.

En tant que parents, ils demandent l'ajout d'un module de jeux au parc Méki-Joie et soulignent qu'ils aimeraient aussi disposer d'un local où les jeunes pourraient participer à des activités familiales, alléguant que ce serait un incitatif aux jeunes familles à demeurer dans la municipalité. Ils se disent prêts à s'impliquer au besoin, pour une activité de financement ou pour soumettre une liste de jeux à installer au parc.

16-04-50

Dépôt de la correspondance

Sur la proposition d'Hélène Bellemare, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

Rapport des dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 10 125,90 \$ dont voici le détail :

Salaire administration	Sem. du 28 fév. et du 6, 13 et 20 mars	4 609,12
Ginette Roy Saint-Arneault	Service de conciergerie mars	600,00
Club Fadoq St-Joseph-de-Mékinac	Aide financière 2016	506,90
Hydro-québec	Électricité patinoire et garage	372,93
Pitneyworks	Frais compteur postal changement tarif	98,29
Pitney Bowes	Location compteur postal 3 mois	138,66
Régie incendie Vallée St-Maurice	Remise subvention premiers répondants	3 800,00

16-04-51

Approbation de la liste des comptes à payer

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 4 avril 2016 totalisant 27 049,97 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 020,40
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	347,36
Hélène Bellemare	Rémunération et allocation	347,36
Caroline Naud	Rémunération et allocation	347,36
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	347,36
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	347,36
Jean-Paul Rheault	Rémunération et allocation	347,36
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	74,88
Ninon Fortier	Frais de déplacement	24,96
Nicole Léveillé	Frais de déplacement	43,20
Télébec ltée	Service téléphonique	106,94
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	23,92
Croix bleue Médavie	Assurances collectives	907,37
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	32,90
Ministre du Revenu	Retenues, contributions prov., CSST 3 mois	7 888,31
Receveur général	Retenues, contributions féd., RP001 3 mois	2 785,03
Receveur général	Retenues, contributions féd., RP002 3 mois	1,64
Petite caisse	Frais de poste et achat livre 15 \$	72,40
MRC de Mékinac	Enfouissement Régie déchets et entente inspecteur février	4 225,54
Fondation du Dr Julien	Don en guise de condoléances	60,00
Infotek Mékinac	Encre télécopieur	84,45
Microgest Informatique	Soutien technique	12,08
CRSBP Centre Mauricie...	Étiquettes pour livres	30,47
Service Cité-Propre inc	Collecte et transport ordures mars	3 064,82
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie	4 348,93
Xerox Canada Ltée	Photocopies	59,38
Coopérative solidarité Mékinac	Produits d'entretien et divers	17,58
Lise Roy Guillemette	Frais de déplacement	63,36

Paiements pré-autorisés

SSQ Groupe Financier	Cotisations régime retraite mars	441,44
Xerox Canada	Location photocopieur 3 mois	631,85

16-04-52

Semaine de l'Action Bénévole 2016 - Reconnaissance aux bénévoles de la bibliothèque

Considérant que dans le cadre de la Semaine de l'Action bénévole qui se déroulera du 10 au 16 avril, le conseil municipal de Trois-Rives veut particulièrement remercier les cinq bénévoles de la bibliothèque;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette appuyée par Jean-Paul Rheault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives leur offre un repas au restaurant Geai Bleu de Saint-Joseph-de-Mékinac, au coût maximal de 20\$ chacune.

16-04-53

Demande d'appui financier du Club de patinage artistique Les Cabrioles

Considérant la sollicitation du Club de patinage artistique Les Cabrioles dans le but d'obtenir 50 \$ d'aide financière pour la réalisation du gala de fin de saison de leurs membres qui sont au nombre de 62, dans Mékinac;

Considérant que ce gala reconnaissance est l'occasion de souligner les efforts et la persévérance des patineurs et patineuses qui s'illustrent dans différentes catégories;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Hélène Bellemare et unanimement résolu, que le conseil municipal acquiesce à cette demande.

16-04-54

Mandat au Service d'ingénierie de la MRC de Mékinac

Considérant que la programmation des travaux présentée par la municipalité dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), pour ses infrastructures de voirie locale, a été autorisée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et celui des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Considérant que les priorités pour 2016 sont la mise en forme et l'asphaltage du chemin du Lac-Mékinac sur une distance d'environ un kilomètre;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu de mandater le service d'ingénierie de la MRC de Mékinac pour faire les relevés de terrain, la préparation des plans et devis et des documents d'appel d'offres, l'analyse des soumissions ainsi que la surveillance des travaux décrits ci-dessus.

16-04-55

Demande de l'Association du lac Mékinac - Installation de jardinières sur le pont du lac Mékinac

Considérant que l'Association du lac Mékinac désire faire l'acquisition et l'installation de jardinières florales sur les glissières du pont du lac Mékinac pour la période estivale et demande à qui elle doit s'adresser pour obtenir cette permission;

Considérant que ce pont est sous la juridiction de la municipalité de Trois-Rives;

En conséquence, il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Jean-Paul Rheault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives autorise l'Association du lac Mékinac à réaliser son projet d'installation de jardinières fleuries, mais se dégage de toute responsabilité quant à celui-ci.

M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5 prend ici son siège à 19 h 50.

16-04-56

Clôture de la séance

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Caroline Naud et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.